

*Nota : Dans le cas où la personne physique en charge de retourner le formulaire complété ne le retourne pas ou refuse de le remplir, le diagnostiqueur le signale dans les commentaires du DPE, et indique « non » dans son logiciel pour le champ « consentement ».*

**Protocole d'utilisation du formulaire de consentement DPE et/ou Audit pour les contrôles sur ouvrage a posteriori**

